

A quoi sert la recherche ?

MATTHIS BEHRENS
DIRECTEUR DE L'IRDP

Glissement vers une logique économique

L'école est devenue depuis une dizaine d'années un enjeu politique important. Elle est maintenant jugée sur ses performances, tant par ses utilisateurs (parents) que par la presse et par certaines tendances politiques. Alors qu'elle obéissait à une logique institutionnelle, elle est poussée vers une logique de service et donc prise en tenailles entre des temporalités différentes : un temps long pour l'école elle-même, inscrite dans son cycle historique, un temps court pour une nouvelle logique de service, qui exige des réponses immédiates face à la rapide succession des modes et des exigences à court terme.

En tant que service, l'école est soumise à une pression budgétaire croissante et certains voudraient lui imposer les mêmes normes que celles du monde économique : compétitivité, déréglementation, décentralisation avec contrôles accrus. *Ainsi, l'éducation s'inscrit dans l'économie du savoir, affirme Lenoir¹, et la recherche devrait évidemment s'inscrire dans le même mouvement et répondre dans des délais extrêmement courts aux demandes formulées d'un point de vue instrumental par les décideurs publics et privés.*

A cela s'ajoute l'interprétation « palmarès » des comparaisons internationales du type PISA. Elle sème le doute dans le public sur la qualité et l'efficacité des systèmes et des établissements et sous-entend qu'il est possible de changer les choses rapidement par des mesures simples et peu coûteuses. De plus, les réformes entreprises ne facilitent pas toujours la lisibilité et à la transparence de l'école et on n'est pas certain qu'elles apportent les améliorations escomptées. Cette situation génère, dans certains milieux, et au sein même du corps

enseignant, une attitude critique vis-à-vis de l'institution et une tendance à un repli sur le modèle éducatif idéalisé des Trente Glorieuses. Mais, est-ce vraiment une réponse adéquate ? Rien n'est moins sûr. Les résultats de recherche ne prouvent ni une plus grande efficacité de ce modèle ni une supériorité de certaines démarches pédagogiques idéologues.

Pour dire vrai, les travaux manquent, car les apports de la recherche en éducation n'ont pas été développés systématiquement dans une perspective de pilotage des systèmes éducatifs. Chacun peut donc avancer ses opinions sans devoir les justifier. C'est ainsi que le discours ambiant induit également une mise en question des apports de la recherche en éducation qu'on accuse de travailler en vase clos, loin des aspirations réelles de la société. On lui reproche un goût pour des réformes fantaisistes et hâtives qui aboutiraient à une baisse de niveau.

Dans ce débat agité, plusieurs acteurs se trouvent face à face, chacun avec sa logique et sa vision de la mission de l'école. Celui de l'économie, par exemple, vise surtout l'efficacité à court terme et une meilleure efficacité des systèmes de formation. Celui de l'institution scolaire, ensuite, s'efforce d'offrir une scolarisation équitable tout en s'interrogeant sur les apprentissages nécessaires dans une société en mutation continue. Aussi, les autorités politiques ont peine à se définir face à ces visions. Il est donc temps de valoriser une recherche éducative capable de soutenir les autorités scolaires dans la gouvernance des systèmes de formation et de développer les dispositifs adéquats.



¹ Lenoir, Y (2004) La recherche en éducation : va-t-on essayer l'ignorance pour voir ? *Intervention éducatrice*, vol 2 n° 3

LE PROCÈS DE LA RECHERCHE

La mise en place des nouvelles Hautes écoles pédagogiques demanderait des adaptations structurelles en matière de recherche en sciences de l'éducation – déclarent l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) et le Secrétariat d'état à l'éducation et à la recherche (SER)².

Des interrogations récurrentes

En Suisse romande, la recherche s'effectue à trois niveaux: celui des universités qui font de la recherche fondamentale, celui des centres de recherche proches des administrations qui font de la recherche pour l'évaluation et le pilotage du système de formation (IRD, SRED, URSP, USR, SREP, etc.), et finalement celui des HEP qui feront de la recherche centrée sur la didactique disciplinaire, les processus d'enseignement et la professionnalisation du métier d'enseignant. L'examen approfondi des projets de recherche en cours montre que ces trois niveaux peuvent porter sur les mêmes objets mais ne sont pas redondants mais complémentaires.

En Suisse allemande, la recherche en sciences de l'éducation s'est regroupée dans les HEP et les Universités. Pourtant, de nombreux indices signalent un réajus-

tement institutionnel en cours. En effet, il n'est pas logique que les HEP fassent l'évaluation de leurs propres activités. Cette fonction revient à d'autres institutions. Comme les universités n'ont pas un intérêt soutenu pour l'évaluation des systèmes, d'autres lieux s'en chargent: l'OFS³ par exemple cherche à se profiler dans le monitoring éducationnel et le KBL⁴ bien que très proche de l'Université de Zürich se positionne comme évaluateur indépendant de la nation. En outre, avec l'ARGEV⁵ on observe l'émergence de nouvelles instances intercantionales d'évaluation et le canton de Zürich envisage la mise en place d'un centre d'évaluation et de soutien indépendant pour la scolarité obligatoire. Il est donc nécessaire que les trois niveaux subsistent.

La nécessaire rationalisation en éradiquant les doublons - critique récurrente d'instances cantonales.

On entend souvent parler de la nécessaire éradication des doublons comme si toutes les institutions de recherche effectueraient les mêmes travaux. A l'analyse on voit que les recherches, même si elles commentent un même thème, ne sont pas des doublons car les angles d'approches sont différents.

Le but de la recherche est de produire des connaissances, c'est là sa valeur ajoutée. La question est de savoir de quel type de connaissances il s'agit et à qui ces connaissances sont prioritairement destinées?

- La modélisation des processus cognitifs et sociaux en éducation. Ce type de recherche se réalise essentiellement dans les universités. Il est destiné à la communauté scientifique.
- La description et l'évaluation des politiques éducatives ainsi que leurs effets sur le terrain. Cette recherche est traditionnellement rattachée aux

centres de recherches et destinée à l'administration.

- L'observation des pratiques, les pédagogies et leurs effets sont de la compétence des HEP et s'adressent aux enseignants et aux formateurs des enseignants.

Il s'agit donc des recherches différentes pour des publics différents, même si les thèmes peuvent paraître proches. Dans l'espace démographique restreint de la Suisse romande en découle une certaine promiscuité scientifique. Elle est utile dans le cadre des moyens restreints à disposition, car elle permet d'assurer une approche romande des problématiques de formation par la mise en réseau de l'expertise existante. De nombreuses collaborations en témoignent. En revanche, cette façon d'organiser la recherche demande un effort soutenu de coordination.

² OFES: Office fédéral de l'éducation et de la science; SER: Secrétariat d'état à l'éducation et à la recherche

³ OFS: Office fédéral de la statistique

⁴ KBL: Kompetenzzentrum für Bildungsevaluation und Leistungsmessung

⁵ ARGEV: Interkantonale Arbeitsgemeinschaft externe Evaluation von Schulen (www.argev.ch)

La recherche coûte trop cher - critique récurrente de toutes les instances

Il existe peu de données sur les dépenses annuelles de recherche en éducation. Siegfried Hanhart⁶, les évalue à environ 24 millions pour l'ensemble de la Suisse en 1999 et 2000. Ce chiffre comprend les universités, le FNR, le CTI, les mandats des offices fédéraux et des administrations cantonales et les centres cantonaux de recherches. Comparées aux dépenses publiques totales d'enseignement, les

dépenses de recherche en éducation représentent 0.12%.

Une comparaison internationale des dépenses en recherche et développement en matière d'éducation, réalisée au début des années 90, situait l'effort de 6 pays industrialisés entre 0.18 et 0.37%. Force est de constater que les ressources en Suisse demeurent modestes en comparaison de celles des autres pays industrialisés.

La recherche ne répond souvent pas aux questions des utilisateurs - critique récurrente des administrations scolaires et des enseignants

Oui, en effet, les questions du monde politique et des enseignants demeurent parfois sans réponse. Par exemple, celles ayant trait aux effectifs des classes. Dans ce domaine précis, les sciences de l'éducation en Suisse romande n'ont pas suffisamment travaillé ou bien le problème est bien plus complexe pour donner rapidement des réponses étayées. Cette question ne peut se traiter véritablement que dans la longue durée et parallèlement à l'évolution des méthodes pédagogiques. Or, observer de façon systématique un système de formation, suivre son évolution et anticiper des scénarios de développements futurs est une entreprise possible et souhaitable,

mais à l'heure actuelle, elle dépasse les ressources disponibles pour la recherche en éducation.

De plus au fil des travaux, les questions se modifient et s'affinent, les interlocuteurs politiques changent et le produit fini ne correspond parfois plus aux attentes. Il arrive donc que les mandats de recherche ne coïncident plus avec les préoccupations du monde politique.

Il faut aussi admettre que les chercheurs sont parfois réservés et redoutent de prendre des positions sur des bases insuffisamment étayées. Ils craignent des exploitations politiques de leurs résultats.

DES CONDITIONS DE L'EFFICACITÉ DE LA RECHERCHE

Autonomie de la recherche

Pour piloter un système éducatif par les résultats, il faut donc disposer de données aussi valides que possibles sur le plan scientifique et indépendantes des choix politiques. Pour cette raison, la recherche doit être autonome car sa fonction première est de réaliser les évaluations qui permettent de rendre compte. Par conséquent, tout en soutenant la planification scolaire, elle ne peut se confondre avec elle. Cette condition s'avère nécessaire à la vision à long terme du fonctionnement et de l'évolution des structures du système éducatif.

Dans les sciences de l'éducation comme dans toute autre discipline, on doit admettre que le savoir a ses limites. Les résultats des recherches peuvent être partiels et ne pas répondre à toutes les questions. Dans ce sens, ils préparent et étayent les décisions politiques mais ne les anticipent jamais. Par ailleurs, les objets de recherche

s'avèrent souvent plus complexes que prévus. Il faut donc admettre le risque qu'une recherche ne produise pas de résultats directement exploitables. Afin de minimiser ces difficultés, il est indispensable de faire un travail d'appréciation des risques et de s'insérer dans les réseaux nationaux et internationaux de recherche.

L'autonomie de la recherche est donc indispensable pour que les administrations scolaires puissent prendre des décisions dans des situations conflictuelles (par exemple notes ou pas notes à l'école) Elle leur donne en effet des bases objectives qui leur permet d'argumenter leur décision et ou d'engager un débat politique.

L'autonomie n'est toutefois pas synonyme d'absence de concertation, de planification et de finalisation des projets en fonction des besoins des administrations scolaires.

⁶ Hanhart, S. (2001) Analyse des dépenses pour la recherche en éducation en Suisse, Rapport final pour la Conférence Suisse de Coordination pour la Recherche en Education

Accompagner des innovations

Il faut admettre que l'utilité du travail scientifique n'est pas toujours immédiate. La prise de distance est indispensable à toute recherche. Elle est nécessaire à la construction théorique et doit permettre aussi de mieux comprendre comment le système et ses acteurs produisent régulièrement des « problèmes » dont ils se plaignent ou qui leur sont reprochés⁷.

Accompagner les innovations comme par exemple la réforme des mathématiques ne signifie pas changer des pratiques, des systèmes et des acteurs. La mission première de la recherche est plutôt de rendre compte de ce qui se passe et de donner les clés permettant d'agir.

Devoir de mémoire

L'éducation, nous l'avons dit, fonctionne en cycles pluriannuels. Au cours de années, la recherche a donc engrangé de nombreuses expériences dans lesquelles on peut puiser lors de l'introduction d'une réforme car en éducation, les questions sont souvent récurrentes. La recherche jouit d'une épaisseur qui manque aux autorités politiques soumises aux cadences des élections. Par exemple, entre l'ouverture du dossier des moyens math 7-9 et

leur introduction en 2003, il a fallu 20 ans de développement et de coordination. Plus récemment, les travaux du PECARO ont pu être réalisés en 4 ans, grâce à ces travaux antérieurs assumés par l'équipe des chercheurs de l'IRD et d'autres centres de recherche. Celle-ci permet donc une continuité et une cohérence dans les travaux de coordination et dans les réformes. Elle est en quelque sorte la mémoire de la CIIP

L'AVENIR DE L'ÉCOLE ET SES SCÉNARIOS

Les scénarios sont des projections plus ou moins cohérentes pour explorer des avenir possibles. Une publication de l'OCDE en propose six que nous présentons sous trois rubriques. Il va sans dire que la recherche et ses stratégies dépendent de l'évolution et du statut de l'école⁸ en particulier dans la perspective de l'espace romand de formation et d'excellence.

1er scénario : Maintien du *statu quo*

L'école ne jouit que d'une confiance relative. Le système se maintient dans ses caractéristiques essentielles soit par choix politique soit par paralysie. Un manque de reconnaissance sociale et de faibles ressources financières entraîneront une perte de qualité et de prestige de l'école. Ils favoriseront l'exode des enseignants. Au fil du temps se produira une augmentation des crises qui pourrait conduire à un sursaut radical du système pour éviter qu'il ne se désagrège. En Suisse, ce changement se traduirait par une plus forte tendance centralisatrice.

La recherche dans ce scénario aurait avant tout une fonction d'orientation dans les conflits qui surgiront entre toutes les visions antagonistes de la mission de l'école (parents, économie, enseignants, administration, politique). La comparaison scientifique des différents systèmes cantonaux dégagerait les pistes les plus prometteuses en vue d'une harmonisation accrue. Plus que jamais, l'autonomie de la recherche s'avère nécessaire dans le processus de pilotage.

2e scénario : Re-scolarisation

L'école jouit d'une grande confiance dans l'opinion publique. Une forte priorité est donnée à la qualité et à l'équité. Le prestige des enseignants en est augmenté. L'école est reconnue comme rempart contre la fracture sociale et l'éclatement des communautés locales. Elle assume aussi des tâches collectives. Les établissements jouissent d'une grande autonomie. Leurs performances sont mesurées. Si elles s'avèrent insuffisantes, des remédiations sont

prises (Modèle pays nordiques). L'école reste un « bien public ».

Le rôle de la recherche s'inscrit dans une vision de développement. Celle-ci, tout en gardant son autonomie, fait partie intégrante d'un projet de société qui valorise les missions éducatives de l'école. Elle en est même un moteur essentiel et assure les fonctions de veille. Elle soutiendra et accompagnera les innovations et évaluera les performances des établissements.

⁷ Hutmacher, W. (1995) Projet - Service de la recherche sociologique et pédagogique, Document non-publié, Genève

⁸ Source Bulletin de la CIIP 14 mars 2004

3e scénario : Dé-scolarisation

Il s'agit d'une variante catastrophe. La société perd toute confiance en l'école publique. Les pressions financières et l'abandon de l'école publique par les couches instruites (e-learning, écoles privées) conduiront un démantèlement graduel et à l'émergence d'un secteur public qui accueillera « les exclus numériques et/ou sociaux ». Les innovations abondent là où

elles rencontrent une demande solvable, mais le double système engendre de fortes inégalités.

La recherche en éducation migre vers le secteur privé. Elle est au service des grands fournisseurs de services éducatifs privés et n'abordera qu'un nombre limité des questions éducatives.

En Suisse romande les forces politiques et les acteurs des systèmes éducatifs sont persuadés qu'il faut maintenir l'école entre le premier et le deuxième scénario. En même temps, on s'aperçoit cependant qu'en raison des contraintes budgétaires et au nom d'une gestion efficace les décideurs risquent de prendre des options qui conduiraient la recherche dans le scénario catastrophe. Et comme le dirait le président de l'EPFL *bye bye Switzerland Education Land*.

